Moustique tigre : agissons pour limiter sa prolifération !

Apparu dans le sud-est de l'hexagone en 2004, Aedes albopictus (appelé aussi moustique tigre) s'est petit à petit implanté en Île-de-France où il a été détecté pour la 1ère fois à Créteil en 2015. Depuis cette date, ce moustique s'est répandu dans 100 communes de la région Ile-de-France où vivent 47% de la population francilienne. Face à cette situation, les risques qui pèsent sur la santé augmentent chaque année et invitent à la mobilisation de chacun pour stopper sa prolifération sur le territoire.

Caractéristiques du moustique tigre :
Taille : environ 5 millimètres
Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes
Particularité : pique le jour / est très agressif / vit à proximité de son lieu de naissance

Quel risque fait-il peser pour la santé ?
Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, Zika) par le biais de ses piqûres.

Concrètement, le moustique peut contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée, revenant d'un voyage dans les zones tropicales où circulent ces virus. Il peut ensuite transmettre le virus en piquant une autre personne n'ayant jamais quittée l'hexagone.

Pou en savoir + sur les maladies transmises par le moustique tigre : ICI

Où trouve-t-on le moustique tigre ?
Le moustique tigre est aussi à l'aise à la ville qu'à la campagne. Il réapparaît chaque printemps et profite de cette période pour coloniser les contenants naturels ou artificiels de toutes formes : coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, bâches, etc.). La femelle pond directement sur les parois asséchées de ces contenants, susceptibles de se remplir d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement : il faut compter environ une semaine pour qu'émergent des moustiques adultes dans des conditions optimales de température. La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs durant les 4 à 5 semaines de son existence. La période d'activité du moustique tigre dans notre région s'étale du mois de mai au mois de novembre. Il se déplace peu et évolue dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Ainsi, si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est né près de vous : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou celui de votre voisin. Votre action est donc cruciale pour stopper son développement.

Comment agir pour se débarrasser du moustique tigre ?
La vie des moustiques tigres est liée à l'eau. L'empêcher d'accéder à tous les contenants susceptibles d'accumuler de l'eau, c'est se garantir un été plus tranquille. Pour éviter sa reproduction et limiter les nuisances, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos. Les produits anti-moustiques (insecticides, répulsifs, pièges) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques, outre le fait que ces produits ne sont pas toujours bon pour l'environnement.

Voici quelques gestes simples et essentiels à renouveler chez soi chaque semaine de mai à novembre, et qui ne prennent que quelques minutes. En les appliquant, vous empêchez les moustiques tigres de vous envahir !

- Mettre à l'abri ou supprimer tous les contenants où l'eau peut s'accumuler (soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.) ;
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux, etc.) et entretenir votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux) dans lesquels les moustiques tigres peuvent se reposer ;
- Changer l'eau des coupelles sous les pots de fleurs une fois par semaine ou remplissez les de sable à ras bord pour empêcher le moustique de pondre et garder les racines des plantes au contact de l'humidité ;
- Etanchéifier les réserves d'eau de pluie (récupérateurs d'eau de pluie, bidons, citernes) en sécurisant l'accès à l'eau au moyen de voiles faisant office de moustiquaires (vieux rideaux etc.) ;
- Couvrir les bidons, citernes ou bassins de récupération d'eau de pluie, les piscines gonflables hors d'usage, retourner les arrosoirs et brouettes ;
- Faire le tour de votre extérieur dès qu'il pleut, avant et au retour d'une absence prolongée.

Tous les acteurs (particuliers, collectivités, professionnels) doivent participer à la lutte régionale contre la prolifération de ce nuisible dans les espaces publics et privés.

Même si vous n'avez pas encore identifié de moustiques tigres chez vous, appliquez d'ores-et-déjà ces gestes simples. Une fois installé, il est impossible de l'éradiquer totalement.
Seule la mise en œuvre des gestes permet de diminuer sa présence et donc de réduire sa nuisance et le risque de maladie !

Pour signaler la présence d’un moustique susceptible d’être un tigre, connectez-vous sur le portail de signalement **ICI**

Infos pratiques

Le saviez-vous ? Les œufs du moustique tigre peuvent résister à des températures extrêmes (-10°C) et rester viables hors de l’eau durant pratiquement 1 an !